



Inauguration de Liège-Guillemins, spectacle de Franco Dragone Mesures de sécurité et de mobilité.

A événement exceptionnel, mesures de sécurité exceptionnelles. Avec les services de la Ville de Liège, avec Securail et tous les services logistiques des sociétés du groupe SNCB, un plan de sécurité et de mobilité a été mis en place. En voici les grands axes.

REJOINDRE LA PLACE DES GUILLEMINS

En train : c'est évidemment le plus simple. Dès la sortie de la gare, vous serez orientés vers les espaces réservés. En fin de spectacle, les trains réguliers ont été renforcés tandis que trois trains spéciaux sont organisés à 23h15 (Bruxelles), 23h30 (Anvers) et 23h45 (dorsale wallonne). Des tarifs préférentiels sont proposés pour l'événement. Le vendredi à partir de 19h il sera possible de rejoindre Liège avec un **billet WE** (réduction de 50% sur le tarif normal). Le samedi et dimanche, il faudra demander le **billet Mobilité** qui sera vendu au prix de 8€ l'aller-retour.

En voiture : deux parkings de délestage sont mis en place au Standard de Liège (600 places rue E. Solvay) et au Palais des Sports (2000 places à Coronmeuse). Des navettes gratuites du TEC conduiront jusqu'aux Guillemins. Elles rouleront à partir de 18 h00 et assureront les retours jusqu'à 23h45. Points d'arrivée et de départ rue des Guillemins (pour Coronmeuse) et place des Franchises (Sclessin).

En taxi, la zone de charge/décharge devant la gare est déplacée de 15 à 23h59 vers la place des Franchises/rue Buisseret. Fléchage assuré.

En bus, les lignes des TEC qui passent par les Guillemins sont détournées par l'axe Blonden-Paradis-Quai de Rome/Rue de Fragnée. Des arrêts « gare » sont prévus, entre Leman et Rogier, au pied de la rue Paradis et rue de Fragnée. La Ligne 1 dessert la gare avec arrêt rue des Guillemins.

A vélo. Un parking vélos est installé dans le prolongement de la gare provisoire (à l'endroit actuel) rue Varin. Des barrières Nadar sont prévues pour accrocher les bicyclettes. Merci de prévoir un cadenas.

A pied : Les piétons peuvent rejoindre l'Esplanade par la rue des Guillemins, la rue de Serbie, la rue Paradis, la rue de Sclessin ou la rue Varin. Outre les artistes, la gare sera réservée aux seuls voyageurs : des agents Securail veilleront à ce que les curieux ne hantent pas la gare durant le spectacle.



Du 15/9 à 8 h au 18/9 à 15 h :

Fermeture de la rue Jonckeu, mise à contre-sens de la rue Bovy.

Du 18/9 à 15 h au 19/9 à 00 h :

COTE PLAN INCLINE :

Mise en sens unique vers la gare de la rue du Plan Incliné depuis Henricourt.

Fermeture de la Place des Guillemins entre le rond-point et la rue Paradis.

Mise en sens unique de la rue des Guillemins depuis le rond-point jusqu'à rue Sohet.

Interdictions de stationnement: rue du Mambour et rue des Guillemins du rond-point jusqu'à rue Sohet.

Rue des Guillemins : arrivées des navettes bus depuis parking Coronmeuse.

Rue des Guillemins : « dépose-minute » vers la ville.

EN FACE DE LA GARE :

Voiries inaccessibles : rues de Sclessin (depuis place des Franchises), Jonckeu, Bovy, Paradis, Serbie, place des Guillemins.

Interdictions de stationnement : place de la gare provisoire, rues Varin (jusqu'à la rue du Mambour), Buisseret sur 150 m (taxis).

Fermeture du parking Contributions et du parking SNCB. Sortie par la rue de Fragnée.

COTE PLACE LEMAN :

Rue de Sclessin inaccessible depuis la place des Franchises (vers la gare)

Interdiction de stationnement rue de Fragnée (jusqu'à la rue de l'Etat Tiers)

Dépose-minute rue de l'Etat Tiers

BUS :

Tous les bus des lignes 2-3-4-9-25-27-30-48-64-65-377-1011 sont détournés depuis la place Lemman vers Avroy par rues de Fragnée et Blondin. Les passagers venant de Haute-Meuse désireux de rejoindre le spectacle peuvent descendre soit place Lemman, soit rue de Fragnée. Les passagers venant de Basse-Meuse peuvent descendre avenue Rogier, carrefour Blondin/Paradis ou rue des Guillemins (Ligne1).

Les bus 17, 38b, 140, 240 ont pour arrêt terminus « Rogier ».

Le bus 1 rejoint la rue des Guillemins par la rue du plan Incliné et a son terminus rue des Guillemins.

TAXIS :

La zone « taxis » est déplacée place des Franchises, côté rue Buisseret.

PIETONS :

Les piétons peuvent rejoindre l'Esplanade par la rue des Guillemins, la rue de Serbie, la rue Paradis, la rue de Sclessin ou la rue Varin. Les personnes désireuses de prendre le train doivent rejoindre la gare provisoire par la rue Varin s'ils viennent depuis Lemman, par la rue Sohet et la rue de Serbie s'ils viennent de Rogier (prévoir quelques minutes de plus).

VOYAGEURS :

Les personnes désireuses de prendre le train peuvent exceptionnellement les 19 et 20 septembre, au vu de l'affluence prévue, acheter leur billet à l'accompagnateur de train dans le train sans qu'il ne soit compté un supplément.